



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1003

Equipement Lamartine - 7, rue de Savoie à Lyon 2e - Aménagement d'une salle associative et de locaux de stockage - Opération n° 02001533 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2012-1, programme 00008

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 27 AVRIL 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1003 - EQUIPEMENT LAMARTINE - 7, RUE DE SAVOIE A LYON 2E - AMENAGEMENT D'UNE SALLE ASSOCIATIVE ET DE LOCAUX DE STOCKAGE - OPERATION N° 02001533 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2012-1, PROGRAMME 00008 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2014/193 du 16 juin 2014, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle «Aménagement Administration Générale PEP 2008-2014», AP n° 2012-1 programme n° 00008 « Administration générale ».

L'ensemble immobilier intégrant le groupe scolaire Lamartine et un Equipement d'Accueil de Jeunes Enfants présente un volume disponible en rez-de-chaussée au 7 rue de Savoie à Lyon 2<sup>e</sup>.

Les travaux de l'opération soumise aujourd'hui à votre approbation concernent l'aménagement dans cet espace d'un équipement à vocation de réunions associatives.

Les travaux comprennent :

- la création d'une salle de 80 m<sup>2</sup>, équipée de 2 blocs sanitaires accessibles et d'un local ménage ;
- l'aménagement d'un local de stockage de 30 m<sup>2</sup>.

Au stade APD (avant projet définitif), l'opération est estimée à 250 000 € TTC (valeur janvier 2015, hors mobilier). Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2012-1, programme 00008.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu la délibération n° 2014/193 du 16 juin 2014 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

**DELIBERE**

1 – Le lancement de l'opération «Equipement Lamartine : Aménagement d'une salle associative et de locaux de stockage » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2012-1 « Aménagement Administration Générale PEP 2008-2014 », programme n° 00008 « Administration générale ».

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00008, opération n° 02001533, AP n° 2012-1, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 020, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2015 : 200 000 € ;
- 2016 : 50 000 €.

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY